



Fiche d'expérience

#1 - janv. 2011 | nouvelle série

- Territoire d'intervention : région Midi-Pyrénées
- Thématique : réussite éducative / décrochage scolaire

UN PASSEPORT POUR L'INSERTION DES JEUNES

Conjointement initié par l'Association Régionale des Missions Locales et l'Académie de Toulouse, le projet **Passeport Accueil Commun** vise à proposer à un public déscolarisé, des parcours personnalisés de qualification et d'insertion professionnelle. C'est le renforcement de la coopération autour de l'offre de services proposée par le réseau des Missions Locales et les structures de l'Education Nationale (centres d'Information et d'orientation et Mission Générale d'Insertion) qui doit permettre d'atteindre cet objectif.



FICHE D'IDENTITÉ SYNTHÉTIQUE DE L'ACTION

- > **Nom de l'action** : Passeport Accueil Commun
- > **Public cible** : les jeunes de plus de 16 ans sortis sans qualification depuis moins d'un an.
- > **Durée du projet expérimental** : 2 ans ; toutefois les accueils communs et le travail en partenariat renforcé sont appelés à perdurer.
- > **Pilotage** : L'ARML est la structure officiellement porteuse du projet. Elle est fortement secondée par l'Education Nationale dont les représentants forment, avec ceux de l'ARML, le comité de pilotage «politique» de la démarche. Etroitement lié à cette dernière, un Comité technique régional constitue un lieu d'échange et de réflexion. A l'échelle locale, les Comités techniques locaux assurent la bonne mise en oeuvre opérationnelle du dispositif.
- > **Financement** : Ce projet est soutenu par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Il bénéficie par ailleurs d'engagements propres, en moyens financiers et humains, de la part des structures partenaires.

LA GENÈSE DE L'ACTION

UN BESOIN QUI NE DATE PAS D'HIER...

Chaque année en France, 110 000 à 170 000 jeunes « sortent sans qualification et sans diplôme »*. Préoccupés par cette statistique, cela fait déjà un certain temps que les acteurs de l'insertion des jeunes en Midi-Pyrénées - région qui n'échappe pas au phénomène - réfléchissent à l'amélioration du système d'accompagnement des «décrocheurs scolaires». Une réflexion de longue haleine qui donnera naissance au Passeport Accueil Commun en 2010.

«Soyons clair, la finalité ultime de cette expérimentation est bel et bien l'amélioration des processus d'accompagnement des jeunes décrocheurs» confie Thierry GORSSE, directeur de l'ARML Midi-Pyrénées. Il n'en reste pas moins que c'est initialement le renforcement du partenariat inter-acteurs qui a motivé ses instigateurs. «Que ce soit la MGI, les CIO, les Missions Locales ou bien les autres maillons de la chaîne d'insertion, nous luttons tous contre le phénomène de rupture de parcours. En revanche, nous avons tendance à le faire un peu trop souvent chacun dans notre coin ; sans être des relais attentifs pour les autres partenaires»

témoigne Annie PORCHER, inspectrice de l'Education Nationale chargée de l'information et de l'orientation.

L'idée d'une intervention plus collective, mieux coordonnée, avait déjà été envisagée lors des ateliers visant à construire le Schéma régional de lutte contre l'illettrisme et pour l'accès aux compétences de base en Midi-Pyrénées (SCRIBE). En effet l'orientation 4 de ce document («Accompagner les personnes vers l'accès aux compétences de base dans le respect de l'égalité des chances») affichait déjà l'idée du Passeport Accueil Commun. (cf. ressources p.4)

* Source : CESER Midi-Pyrénées. oct. 2010

De manière plus pragmatique, c'est la sélection de ce projet par le jury du **Fonds d'expérimentation pour la jeunesse** en juillet 2009, qui constituera le véritable point de départ opérationnel. L'obtention d'un financement de la part de cette instance permet le démarrage de l'expérimentation dès la rentrée scolaire 2009. Dès lors, l'institutionnalisation du dispositif va s'accélérer : l'**Accord Cadre ARML / Education Nationale** est signé début novembre.

Il est suivi d'un **premier Comité technique** qui permet d'échanger sur les principes opérationnels du Passeport pour une mise en oeuvre harmonisée sur les 4 territoires : « *pour certains, cette expérience annonce la mise en place de l'accueil commun, pour d'autres il s'agit d'un regard nouveau sur une pratique déjà installée* » explique Annie PORCHER.

Les acteurs attendront ensuite la fin de l'année scolaire (juin 2010) pour participer aux premières rencontres évaluatives. Les conclusions finales de cette **étude évaluative simultanée, randomisée**, est attendue pour la rentrée 2011.

LA MISE EN OEUVRE

AMÉLIORER LE SYSTÈME D'INSERTION... SUR LE TERRAIN ET EN COULISSE

Le projet vise à améliorer l'insertion des jeunes de plus de 16 ans ayant quitté depuis moins de un an le système de formation sans qualification et n'étant inscrit dans aucun système de suivi. Pour ce, il est proposé d'établir un parcours d'insertion renforcé.

UNE EXPÉRIMENTATION RÉGIONALE EN LIEN AVEC LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

L'expérimentation se déroule sur **quatre territoires de la Région Midi-Pyrénées**, lesquels sont couverts par 4 CIO et 4 Missions Locales.

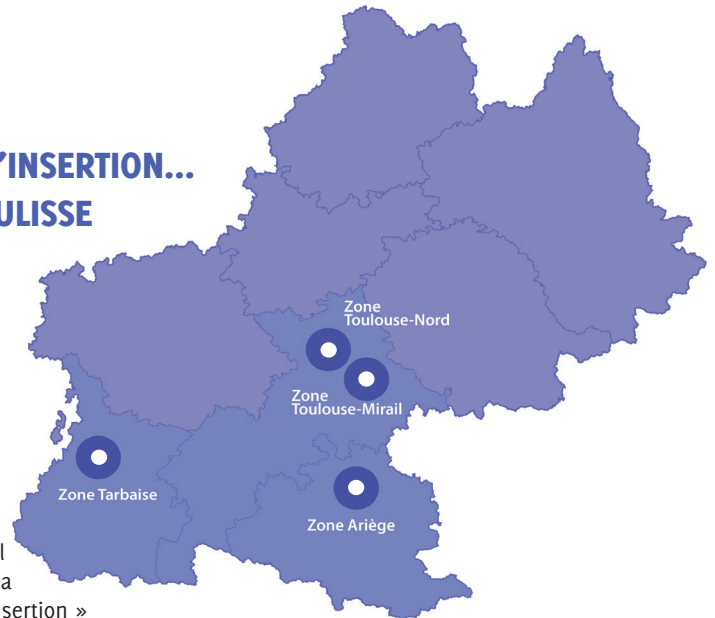
De manière plus précise il s'agit de **deux zones rurales** (la zone couverte conjointement par le CIO et la Mission Locale de l'Ariège et celle par le CIO et la Mission Locale de Tarbes) et **deux zones urbaines** dans l'agglomération du Grand Toulouse (les zones des CIO de Toulouse Mirail et du CIO Toulouse Nord, toutes deux couvertes par les antennes de la Mission Locale de Toulouse et celles de la Mission Locale de la Haute-Garonne). **Cette géographie d'intervention correspond, dans les cas toulousains et**

tarbais, avec la géographie prioritaire de la politique de la ville.

Ainsi le Passeport Accueil Commun vient renforcer la dimension « éducation/insertion » de ces deux territoires CUCS, avec notamment le travail des cellules de veille éducative.

REPÉRAGE DU PUBLIC CIBLE : UNE ÉTAPE ESSENTIELLE DANS LE DISPOSITIF

« *Les jeunes en décrochage scolaire présentent un caractère particulièrement volatile. Il n'est pas toujours facile de les repérer* » témoigne l'inspectrice. La dimension partenariale du Passeport Accueil Commun permet justement d'améliorer cette phase.



Dans le cadre de l'expérimentation, le repérage des jeunes sans solution est ainsi assuré par les **Conseillers d'orientation psychologues des CIO** (en collaboration avec les établissements scolaires de leur bassin) ; par les **conseillers du réseau des Missions Locales** ; et enfin par les acteurs d'un réseau social plus large, construit dans les territoires prioritaires de la politique de la ville, formé de partenaires éducatifs et sociaux qui mettent en relation les jeunes avec les structures de l'accueil

PRÉSENTATION DES ACTEURS CLÉS DU PROJET

Les Missions Locales accompagnent, dans une perspective d'accès à l'emploi, les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Pour cela, elles mobilisent divers dispositifs internes et externes d'orientation, de bilan, d'évaluation, d'immersion en entreprise... Pour réunir les meilleures chances de réussite, les Missions Locales accompagnent chaque jeune dans l'élaboration de son projet professionnel, la recherche de la formation ou/et de l'emploi. Elles font le lien avec les entreprises, préparent aux entretiens d'embauche, ... L'approche globale, en matière de santé, de logement, de citoyenneté, et de mobilité, s'appuie sur un accompagnement personnalisé dont les réponses sont co-construites avec les partenaires locaux.

Ancrées dans la réalité économique et sociale des territoires, les Missions Locales représentent, en Midi-Pyrénées, près de 200 points d'accueil. > www.mlmidipy.org

La Mission Générale d'Insertion (MGI) développe son action dans le cadre de la prévention des sorties sans qualification et de la lutte contre l'exclusion.

Repérer, accueillir et former les élèves les plus éloignés de la qualification en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs du système éducatif, telle est sa finalité. Le public accueilli dans les actions de la MGI est constitué de jeunes de plus de 16 ans sortis du système scolaire sans qualification, exposés au risque de décrochage, en rupture de contrat d'apprentissage, nouvellement arrivés en France.

Dans l'Académie de Toulouse, le Rectorat a choisi d'identifier les zones d'action de la MGI à travers **15 Dispositifs d'Accueil Locaux d'Insertion (DALI)** dont un est réservé aux jeunes Nouvellement Arrivés en France. Ces dispositifs maillent le territoire régional et sont implantés dans différents établissements scolaires supports des huit départements. > www.ac-toulouse.fr/web/177-insertion-des-jeunes.php

Les Centres d'Orientation et d'Information (CIO), constituent un service public pour tous (jeunes scolarisés à partir de la 6e, étudiants, jeunes sortis du système éducatif).

Ils sont... un lieu ressource qui garantit à toute personne l'accès à une information sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les métiers ; un lieu d'écoute où les Conseillers d'Orientation Psychologues accompagnent les consultants dans la définition et la concrétisation de leurs projets personnel et professionnel ; un observatoire du bassin d'emploi et de formation qui permet une analyse des transformations du système éducatif, des parcours de formation et de l'évolution du marché du travail. Il contribue à la mise en oeuvre des politiques d'orientation.

> www.ac-toulouse.fr/web/186-centres-dinformation-et-dorientation.php

commun (foyers PJJ, points d'accueil jeunes, établissements privés,...).

L'ACCUEIL COMMUN : UN PLUS POUR LES BÉNÉFICIAIRES ET POUR LES ACTEURS

Le PAC propose aux jeunes repérés un système d'accueil commun, partagé. Dans les faits, cette étape capitale est assurée simultanément par trois acteurs de terrain : un conseiller d'orientation psychologue du CIO, un conseiller technique d'insertion de la MGI, un conseiller de la Mission Locale ; exception tarbaise, la correspondante «apprentissage» des deux Chambres consulaires de cette ville se joint à cette équipe tripartite.

L'entretien à proprement parler se déroule en deux temps : une analyse partagée de la situation avec le jeune (parfois avec sa famille) ; immédiatement suivie par la proposition de solutions adaptées et la désignation d'un référent unique.

«Un acteur crucial [le référent unique] auquel les opérateurs ont donné plus de moyens... surtout plus de temps ! »

LE RÉFÉRENT UNIQUE : ACTEUR PIVOT DU DISPOSITIF

Le référent unique constitue le pivot de l'accompagnement. Il contribue à maintenir une dynamique propice à l'implication du jeune dans la construction de son parcours vers la qualification. Un acteur crucial auquel les opérateurs ont donné plus de moyens... surtout plus de temps ! «On ne confie pas plus de 50 bénéficiaires à chacun des référents uniques du Passeport» précise la représentante de l'Education Nationale ; sachant que dans un contexte habituel, les référents des Missions Locales doivent en suivre une centaine.

Les missions du référent unique sont multiples : le repérage, la prise en charge des jeunes «décrocheurs», l'élaboration d'un diagnostic de la situation du jeune, son accompagnement - en s'assurant du bon suivi et de la continuité de son parcours.

Il est également amené à participer à la mutualisation des offres de service des partenaires, et doit mettre en place des réunions de synthèse et d'étude de cas individuels avec les partenaires intervenant dans le parcours.

Enfin, en réponse aux enseignements de la première année d'expérimentation le référent unique aura également en charge la mobilisation des partenaires de la Mission Locale.



© Mediapart - Mission locale de Romaine

QUELQUES CHIFFRES CLEF

> **245 JEUNES** ont été inclus dans la première cohorte de l'expérimentation. Sur ce nombre, 29 % étaient majeurs au moment de l'Accueil commun.

> **3 CONSEILLERS** (un conseiller d'orientation psychologue du CIO, un conseiller technique d'insertion de la MGI, un conseiller de la Mission Locale) sont en charge de l'accueil commun ; excepté à Tarbes où la correspondante «apprentissage» des deux Chambres consulaires fait partie de cette équipe.

> **1 RÉFÉRENT UNIQUE** prend en charge le jeune une fois que son profil a été établi partenarialement. Il devient alors le pivot de l'accompagnement et est garant de la qualité du suivi.

LES RÉSULTATS

UNE PREMIÈRE ANNÉE ENCOURAGEANTE...

Un an après son lancement, les animateurs du dispositif commencent à disposer de premiers éléments d'analyse qui seront largement enrichis par la démarche évaluative du cabinet *Cirese*. Dans l'ensemble les échos sont plutôt encourageants.

UNE MEILLEURE ARTICULATION...

La dimension partenariale apparaît comme la principale plus-value de cette démarche : celle qui permet le meilleur fonctionnement de l'ensemble du système. En effet, outre le fait d'améliorer le repérage et la prise en charge des jeunes «décrocheurs», le partenariat institué par le PAC permet de partager et renforcer la connaissance mutuelle des savoir et savoir-faire de chacun des acteurs. Cet échange favorise ainsi le décloisonnement des cultures professionnelles et institutionnelles,

faisant ainsi écho aux méthodes transverses déployées par la politique de la ville. Et au final les progrès se lisent dans la qualité des réponses apportées sur le terrain. **Le diagnostic partagé**, établi à l'issue de l'accueil commun, en est la meilleure preuve opérationnelle. «Conjugué à la mutualisation d'une offre de service plurielle, il permet la mise en place de solutions mieux adaptées à chaque cas» ajoute A. PORCHER.

... POUR UNE MEILLEURE INSERTION

Enfin la mise à disposition du référent unique est bien évidemment jugée très positive ; une aide personnalisée qui, si elle n'est pas certaine d'être systématisée - faute de moyens - a un réel impact sur les bénéficiaires. L'accompagnement par une personne dédiée permet d'établir un lien privilégié avec «le public parfois volatile». Dans les actes, cette nouvelle approche permet de co-construire un

«La dimension partenariale apparaît comme la principale plus-value de cette démarche : celle qui permet le meilleur fonctionnement de tout un système.»

parcours toujours plus personnalisé avec le jeune concerné.

Au seuil de la deuxième année de mise en oeuvre, il n'est pas encore possible de donner des résultats concrets en matière de réinsertion. Mais de manière générale, sans entrer dans les détails, on peut dire que le dispositif satisfait ses opérateurs. Ne manque plus que l'essentiel : avoir un retour sur ses bénéficiaires. C'est ce que dira le rapport d'évaluation.

DIFFICULTÉS ET PISTES DE PROGRÈS ... 2011, L'ANNÉE DE LA MATURITÉ ?

Le projet se situe à une période charnière. Après une première année qui a vu la mise en place de l'expérimentation, la deuxième année devrait donner la pleine mesure du partenariat entre le réseau des Missions Locales et les structures de l'Education Nationale. A terme, une fois certains ajustements réalisés, c'est la reproduction du dispositif sur d'autres territoires qui est en jeu.

QUELQUES PETITES DIFFICULTÉS...

Comme toute expérience innovante, le PAC n'échappe pas à un certain nombre de points d'achoppement ou du moins de ralentissement. Le point le plus marquant est sans nul doute le nombre de jeunes intégrés dans le dispositif expérimental : «il est un peu infé-

rieur à ce qui était initialement prévu» précise l'inspectrice chargée de l'information et de l'orientation. Toutefois, plusieurs facteurs atténuants expliquent ce léger retard à l'allumage. Le redéploiement de l'offre de l'Education Nationale «qui a permis d'offrir un plus grand nombre de solutions», une éventuelle réduction du nombre de jeunes sans solution, ou tout simplement une baisse démographique conjoncturelle (moins de sortants de collège) constituent les premières explications.

Quoi qu'il en soit, dans l'attente de conclusions plus significatives, à l'instar des quelques difficultés d'organisation inter-institutionnelle, signalées par la première note de bilan - qui ont depuis été pratiquement gommées - les acteurs du projet ont commencé à remédier aux imperfections déjà relevées.

... QUI PEUVENT ÊTRE DÉPASSÉES

Plusieurs axes de progrès ont déjà été posés. Parmi ceux là, la valorisation du dispositif au plan local est particulièrement attendue. De manière plus pragmatique, la mise en oeuvre d'outils de communication en interne, au sein du réseau des Missions Locales et des structures de l'Education Nationale, est prévue afin de mieux faire connaître le dispositif auprès des professionnels - qui en sont les acteurs et surtout les prescripteurs.

Au final l'ambition est très claire : transformer l'essai et favoriser l'extension du Passeport Accueil Commun sur l'ensemble du territoire midi-pyrénéen... et peut-être même ailleurs.

ACTUALISATION DES DONNÉES

FICHE NON REMISE À JOUR JUSQU'À PRÉSENT.

LES RESSOURCES

Les rapports

> Note d'étape sur l'expérimentation au 30 juin 2010, Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, 6 p.

> Bilan d'étape du projet «Passeport Accueil Commun» ARML et Rectorat de l'Académie de Toulouse, 3 février 2010, 6 p.

> Avis du CESER Midi-Pyrénées, Les sorties sans qualification en Midi-Pyrénées, Assemblée plénière du 20 octobre 2010, 256 p.
http://www.cesr-midi-pyrenees.fr/pdf/pdf_nostravaux/SSQ_DEF.pdf

Les docs techniques

> Le SCRIBE
http://www.anlci.gouv.fr/fileadmin/Medias/PDF/midi_py/brochure_Scribe_midi_py.pdf

Des sites internet

> www.mlmidipy.org
> www.ac-toulouse.fr
> www.ressourcesjeunesse.fr

CONTACTS

Association Régionale des Missions Locales
Midi-Pyrénées
t. 05 34 40 36 20
thierry.gorsse@mlmidipy.org

Service Académique d'Information et
d'Orientation du Rectorat de l'Académie
de Toulouse
t. 05 34 44 87 77
porcher.annie@ac-toulouse.fr

Ressources & Territoires

Centre de ressources midi-pyrénéen pour les acteurs de la cohésion sociale
9, rue Alex Coutet - BP82312 - 31023 Toulouse Cedex
t. 05 62 11 38 34 / f. 05 62 11 38 54
accueil@ressources-territoires.com / www.ressources-territoires.com

